

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du lundi 29 juin 2026

N° VA_DEL2026_161

**Objet : Signature de la Charte, "Ville Ambassadrice du don d'organes",
proposée par l'association "La Grande Echelle"**

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Sylvain ESTAGER, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Françoise MARTIN, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Gérard CAUDRON, ayant donné pouvoir à Arnaud ROUSSEAU, Nelly BOYAVAL, ayant donné pouvoir à Christine JANICKI, Pierre CRESPI, ayant donné pouvoir à Lionel BAPTISTE, Christian VANDEVELDE, ayant donné pouvoir à Sébastien COSTEUR, Didier MARQUES, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDE, Stéphanie LEBLANC, ayant donné pouvoir à François MERESSE, Alexandre FAUQUETTE, ayant donné pouvoir à Yohan TISON, Lisa LASSELIN, ayant donné pouvoir à Carine CAPONE, Innocent ZONGO, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Jeanne MINGANT, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD.

S'engager comme « Ville Ambassadrice du don d'organes » permet à la commune de Villeneuve d'Ascq d'affirmer son engagement citoyen et solidaire autour d'un enjeu majeur de santé publique.

En rejoignant cette démarche, elle contribue à sensibiliser les habitants à l'importance du don d'organes, à encourager le dialogue au sein des familles et à promouvoir les valeurs de solidarités, d'entraide et de vie.

Devenir Ville ambassadrice du don d'organes, c'est donner une visibilité forte à une cause qui concerne chacun et inscrit la commune dans une dynamique humaine, et responsable au service de l'intérêt général.

La commune de Villeneuve d'Ascq se propose donc de devenir "Ville ambassadrice du don d'organes" avec le soutien du Collectif Greffes+, représenté par l'association La Grande Echelle en installant sur ses principaux axes de circulation des panneaux VADO comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » et en les tenant toujours visibles.

En complément, la commune de Villeneuve d'Ascq pourra :

- ✓ Organiser une manifestation annuelle de sensibilisation au don d'organes

chaque 22 juin, journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs.

- ✓ Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de la commune.
- ✓ Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher son engagement tout au long de l'année.
- ✓ Diffuser, via les bulletins et médias municipaux ou dans la presse locale, des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches.
- ✓ Diffuser l'application don d'organes pour téléphones portables.
- ✓ Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe.

Après avis de la Commission n°4 Culture, rayonnement et loisirs, aînés, communication, relations internationales, tourisme de proximité, santé, parentalité du vendredi 5 juin 2026, Il est proposé aux membres du conseil :
- d'approuver la signature de la charte pour devenir « Ville Ambassadrice du don d'organes »
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute mesure relative aux engagements inscrits dans la Charte.

Politique publique (domaine-action-activité) : 06.4.1 Santé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Garance GUILLERET-GIVERS

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain ESTAGER

Extrait de la présente délibération a été affiché le jeudi 2 juillet 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900093-20260629-225729-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 2 juillet 2026



CHARTRE VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

La commune de **VILLENEUVE D'ASCQ**, représentée par son Maire, Monsieur Sylvain ESTAGER ;
L'Association **LA GRANDE ECHELLE**, partenaire du collectif **GREFFES+**, représentée par Elodie WRIGHT,
Coordinatrice
Conviennt d'un commun accord de signer cette charte.

Préambule :

Le don d'organes et de tissus est un magnifique geste de fraternité, c'est pourquoi la loi française prévoit que nous soyons tous donneurs, sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. C'est pourquoi nous devons donner une visibilité maximum à cet enjeu prioritaire de santé publique, afin que chaque Français fasse part à ses proches de son choix concernant le don de ses organes après sa mort.

En effet, la loi prévoit que les proches soient systématiquement interrogés sur la volonté du défunt lorsqu'un prélèvement d'organes est possible. Or, bien que plus de 80% des Français soient favorables, moins d'un sur deux en a parlé, si bien que leur volonté ne peut être respectée. Dans 1/3 des cas, les proches, dans le doute, préfèrent rapporter une opposition, et le prélèvement ne peut avoir lieu.

En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, vous contribuez à amener le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen la plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés. Devenir Ville ambassadrice du don d'organes, c'est participer à un mouvement solidaire national, qui permet de sauver des milliers de vies chaque année.

Objectifs de la charte :

Pour atteindre ces objectifs, la commune de **VILLENEUVE D'ASCQ** se propose donc de devenir "Ville ambassadrice du don d'organes" avec le soutien du Collectif Greffes+, représenté par l'association La Grande Echelle en installant sur ses principaux axes de circulation des panneaux VADO comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » et en les tenant toujours visibles.

En complément de cette action, pour intensifier ce soutien et accroître l'efficacité de sa mobilisation en faveur du don d'organes et de la greffe, la commune de **VILLENEUVE D'ASCQ** peut :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs), en y conviant les médias locaux, afin de contribuer à faire du 22 juin, la journée où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de la commune, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher son engagement tout au long de l'année

- Diffuser, via les bulletins et médias municipaux ou dans la presse locale, des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches
- Diffuser l'application don d'organes pour téléphones portables
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe

Le Collectif **GREFFES+** et l'Association **LA GRANDE ECHELLE** s'engagent, selon leurs possibilités, à apporter l'aide nécessaire à la réalisation de ces actions avec notamment la mise à disposition d'outils de communication et de bénévoles.

Fait le [REDACTED], à [REDACTED].

Le Maire,
Monsieur Sylvain ESTAGER

Le Collectif Greffes+ et l'association La Grande Echelle
Elodie WRIGHT, Coordinatrice